

**Objet : Observatoire de l'évolution du territoire – Ajustement du plan de financement année 2014**

Le Président expose :

- Vu les délibérations n° 2011-06-11 du Comité Syndical du 26 Avril 2011 et n° 2012-06-04 du Bureau Syndical du 22 Mai 2012

Conformément au projet de Charte du Parc, la création d'un observatoire sur le territoire des Baronnies Provençales est l'une des mesures à mettre en place d'ici 2015. En ce sens, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, en partenariat avec des laboratoires de recherche Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE) et l'institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) héberge une thésarde sur une durée de trois ans.

La première année de thèse a été consacrée en premier lieu à récupérer les données disponibles sur le territoire d'étude et à formaliser plus précisément la méthode d'étude. Actuellement, la quasi-totalité des données nécessaires a été récoltée et doit maintenant être analysée. Lors d'un atelier pédagogique les étudiants du master BIOTERRE de Paris 1 Sorbonne ont recueilli les données sociales sur le territoire en réalisant plus de 120 enquêtes pour déterminer les représentations sociales sur le territoire des Baronnies Provençales (enquêtes sur le sentiment de territorialité et le patrimoine naturel).

La deuxième année de thèse est consacrée à analyser les données recueillies suivant les méthodes retenues. Il s'agira d'étudier les représentations sociales vis-à-vis du patrimoine naturel et l'appartenance territoriale ainsi que d'analyser spatialement : les variables structurantes changeantes du territoire avec une entrée biodiversité et une entrée agricole, la capacité du territoire à fournir des services écologiques ainsi que l'identification et la caractérisation des unités socio-écologiques.

En raison de modification des montants de dépenses pour la troisième année, il y a lieu d'adapter le plan de financement prévisionnel décidé le 22 mai 2012.

Aussi, le Président propose le budget prévisionnel suivant pour l'année 2014 :

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
■ <i>Charges de personnel (salaire), frais généraux, déplacements</i>	42 000 €	<b>Région Provence Alpes Côte d'Azur</b>	14 000 €
		<b>Région Rhône-Alpes</b>	14 000 €
		<b>SMBP – bourse CIFRE</b>	14 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>42 000 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD